

Société Francophone du Diabète

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017



Société de Commissariat aux comptes (Compagnie Régionale de Paris)
SARL au capital de 2 000 euros – RCS de Paris B484 182 969 - Siret : 484 182 969 00028
Siège social : 32, rue de Londres – 75009 PARIS
Tél : 01.53.20.84.94 – Fax : 01.53.20.84.95

32, RUE DE LONDRES - 75009 PARIS

TEL : +33 (0) 1 53 20 84 94 - FAX : +33 (0) 1 53 20 84 95

**SOCIETE A RESPONSABILITE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
CAPITAL DE 2 000 EUROS - RCS PARIS B 484 182 969 - SIEGE SOCIAL : 32, RUE DE LONDRES - 75009 PARIS**

Société Francophone du Diabète

Siège Social : 60, rue Saint Lazare - 75009 PARIS
Association loi 1901

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Société Francophone du Diabète relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association Société Francophone du Diabète à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Le caractère approprié des principes comptables appliqués ;
- Le cadrage des enregistrements avec la reddition des comptes du congrès 2017,
- Le cadrage des allocations versées avec les décisions du Conseil Scientifique.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux administrateurs

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place

le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant

**Société Francophone
du Diabète**

*Comptes Annuels
Exercice clos le
31 décembre 2017*

d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris , le 20 mars 2018

Le commissaire aux comptes

**F2P AUDIT &
CONSEIL**



FABIENNE PICARD



Etats de synthèse

Bilan

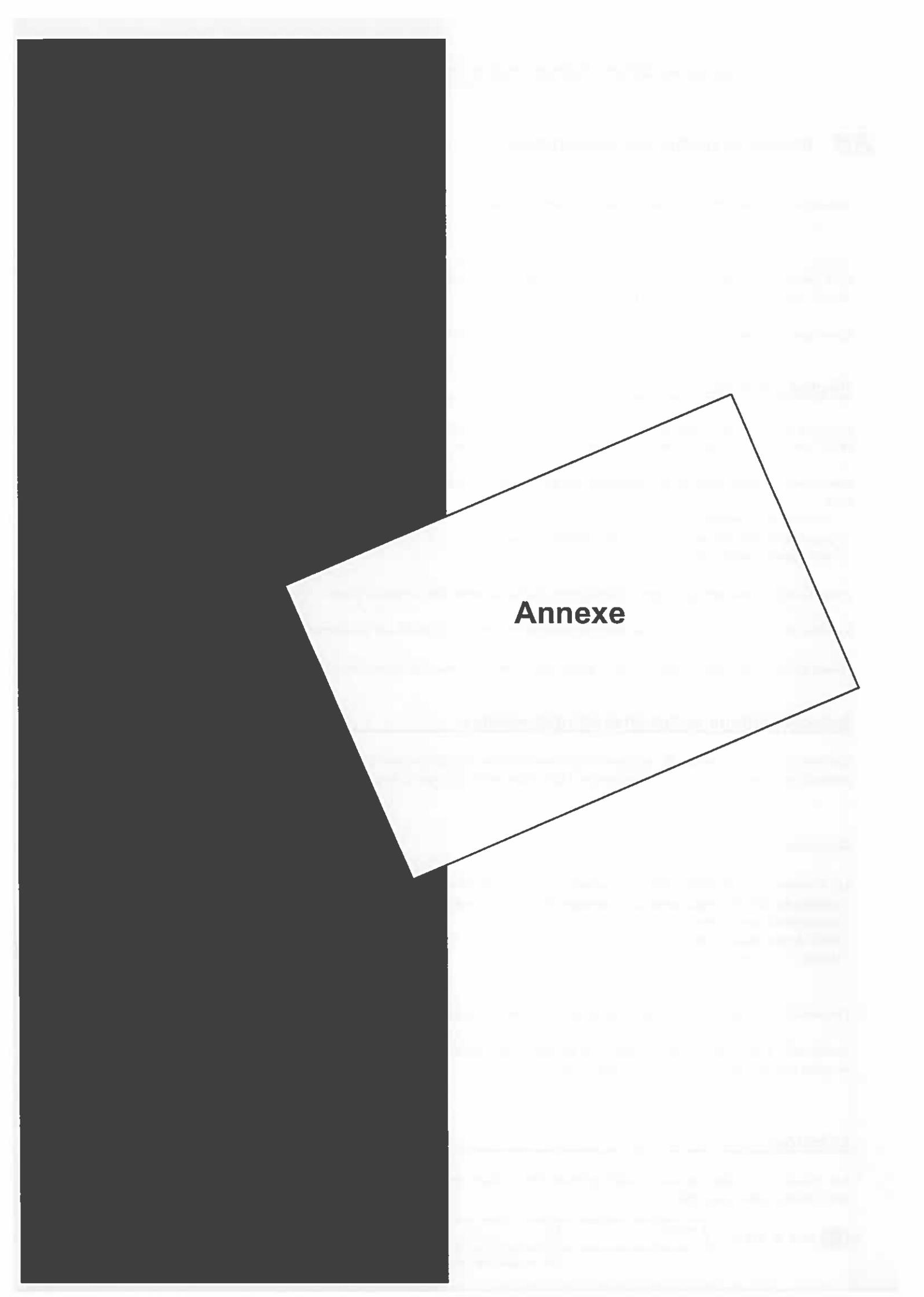
	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	38 890	34 760	4 130	17 093
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations incorporelles	38 890	34 760	4 130	17 093
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	54 870	31 039	23 831	26 448
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	54 870	31 039	23 831	26 448
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 393		12 393	12 393
Immobilisations financières	12 393		12 393	12 393
ACTIF IMMOBILISE	106 152	65 799	40 353	55 933
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes	74 155		74 155	32 917
Usagers et comptes rattachés	1 288 744		1 288 744	393 715
Autres créances	115 867		115 867	139 999
Créances	1 478 765		1 478 765	566 630
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	4 680 832		4 680 832	4 267 344
Trésorerie	4 680 832		4 680 832	4 267 344
ACTIF CIRCULANT	6 159 597		6 159 597	4 833 973
Charges constatées d'avance	222 712		222 712	180 618
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION	222 712		222 712	180 618
TOTAL DE L'ACTIF	6 488 462	65 799	6 422 662	5 070 525

Bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	418 028	418 028
Report à nouveau	3 541 160	3 389 640
Résultat de l'exercice	102 130	151 520
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	4 061 318	3 959 188
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions	31 879	
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES	31 879	
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	227 242	112 753
Dettes fiscales et sociales	372 725	189 386
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	61 809	60 000
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 667 690	749 198
DETTES	2 329 466	1 111 336
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	6 422 662	5 070 525

Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue	2 805 904	2 707 477
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	63 500	
Reprises et Transferts de charge		18 859
Cotisations	49 289	88 585
Autres produits	900	6 863
Produits d'exploitation	2 919 593	2 821 784
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	2 460 302	2 405 622
Impôts et taxes	5 476	2 449
Salaires et Traitements	167 503	135 095
Charges sociales	80 254	64 827
Amortissements et provisions	18 397	19 130
Autres charges	2	23 891
Charges d'exploitation	2 731 933	2 651 014
RESULTAT D'EXPLOITATION	187 659	170 770
Opérations faites en commun		
Produits financiers	14 313	22 108
Charges financières		
Résultat financier	14 313	22 108
RESULTAT COURANT	201 972	192 877
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles	5 382	
Résultat exceptionnel	-5 382	
Impôts sur les bénéfices	62 582	41 357
Report des ressources non utilisées		
Engagements à réaliser	31 879	
EXCEDENT OU DEFICIT	102 130	151 520



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : SOCIETE FRANCOPHONE DU DIABETE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 6 422 662 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 102 130 Euro. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Engagement de retraite

La convention collective de l'association ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

CONGRES 2017 (Lille)

Le congrès 2017 a eu lieu à Lille. La SFD a mandaté la société Colloquium pour organiser et gérer en son nom la manifestation.

La reddition des comptes du congrès transmise par la société Colloquim se traduit dans le compte de résultat de la SFD au 31 décembre 2017 comme suit :

Postes	Charges / Dépenses	Produits / Recettes
Location des espaces	1 37 418	
Prestations techniques	93 602	
Installations générales	140 398	
Editions	15 044	
Site Internet	15 575	
Promotion du Congrès	24 567	
Invités / Orateurs / Bourses	83 876	
Frais de personnel	64 209	
Restauration/Festivités/Évènements	53 137	
Prestations congressistes	24 705	
Transport congressistes	536	
Honoraires divers	230 863	
Frais bancaires	3 838	
Droits d'inscription		653 943
Ventes de surface		1 166 450
Sponsoring		577 040
TOTAUX	887 768	2 397 433
RESULTAT DU CONGRES (Bénéfice)	1 509 665	

CONGRES 2018 (NANTES)

Depuis 2016, les fonds engagés pour l'organisation du congrès sont appréhendés dans des comptes bancaires ouverts au nom de l'Association. De ce fait, l'avance consentie à notre prestataire pour gérer le salon est substituée par l'ensemble des opérations engagées pour notre compte à la clôture de l'exercice.

Ce contrat de mandataire transparent impacte notre bilan comme suit (en K€) :

ACTIF	2017	2016	PASSIF	2017	2016
Clients	1 236	251	Avances Colloquium	72	90
Trésorerie	485	525	TVA collectée	274	115
Charges constatées d'avance	179	177	Produits constatés d'avance	1 554	748
Total	1 900	953	Total	1 900	953

Faits caractéristiques

DISPONIBILITES

Les disponibilités de la SFD s'élèvent à 4 680 832 euros au 31 décembre 2017. Elles se composent des éléments suivants :

- comptes courants :	1 200 991	euros
- comptes sur livrets :	3 381 333	euros
- livret A :	84 185	euros
- intérêts courus à recevoir :	14 313	euros
- caisse :	10	euros

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	38 890			38 890
Immobilisations incorporelles	38 890			38 890
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	20 037			20 037
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 016	2 817		34 833
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	52 053	2 817		54 870
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	12 393			12 393
Immobilisations financières	12 393			12 393
ACTIF IMMOBILISE	103 335	2 817		106 152

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		2 817		2 817
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		2 817		2 817
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	21 797	12 963		34 760
Immobilisations incorporelles	21 797	12 963		34 760
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 336	2 004		4 340
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	23 269	3 430		26 699
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	25 605	5 434		31 039
ACTIF IMMOBILISE	47 402	18 397		65 799

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 639 715 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	12 393		12 393
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 288 744	1 288 744	
Autres	115 867	115 867	
Charges constatées d'avance	222 712	222 712	
Total	1 639 715	1 627 323	12 393

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	48 000
Autres créances	2 520
Disponibilités	14 313
Total	64 833

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise				
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	418 028			418 028
Report à Nouveau	3 389 640	151 520		3 541 160
Résultat de l'exercice	151 520	102 853	152 243	102 130
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	3 959 188	254 373	152 243	4 061 318

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 329 466 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	227 242	227 242		
Dettes fiscales et sociales	372 725	372 725		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	61 809	61 809		
Produits constatés d'avance	1 667 690	1 667 690		
Total	2 329 466	2 329 466		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	196 584
Dettes fiscales et sociales	23 452
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	220 036

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	222 712
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	222 712

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVAN	1 667 689		
Total	1 667 689		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires et ressources

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2017
Congrès diabète Lille	2 637 433
Cotisations	49 289
Prestation formation	13 000
JETD 2017	32 133
Droit inscription JNDES 2017	45 000
Subvention de fonctionnement	13 500
Recettes diverses	39 295
Abonnement revues	39 042
Subventions liées aux fonds dédiés	50 000
TOTAL	2 918 693

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 9 800 Euro

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Indemnités de résiliation Abonnement	5 382	
TOTAL	5 382	

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	170 094	64 375	105 719
+ Résultat exceptionnel	-5 382	-1 793	-3 589
- Participations des salariés			
Résultat comptable	164 712	62 582	102 130
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 2,3 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	1	1	2	2
Employés				
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total	1	1	2	2

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 13 865 Euro

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total		
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole		
Total		

Autres informations

Les membres du conseil d'administration et du conseil scientifique exercent leurs activités bénévolement. A défaut de données quantitatives suffisamment fiables, les contributions volontaires en nature n'ont pas pu être chiffrées

Donations

Fonds dédiés

Ressources provenant de la générosité du public

	Montant	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice A - B + C
Contrat DATABASE	50 000			31 879	31 879
Sous total	50 000			31 879	31 879
Sous total					
TOTAL	50 000			31 879	31 879

Fonds dédiés "Contrat Database" :

En 2017, un partenariat a été conclu avec Lilly France pour la mise en place d'une cohorte nationale française multicentrique, prospective, de patients diabétiques de type 1 avec un suivi sur 10 ans. Cette cohorte permettra la constitution d'une base de données pour la réalisation future d'études scientifiques d'ordre diagnostique, pronostique, médico-économique et pathogénique

Dans le cadre du présent partenariat, LILLY France versera à la Société Francophone du Diabète au titre de la mise en place de la Cohorte une somme forfaitaire de 50 000 € H.T. Au cours de l'exercice 2017, les frais engagés au titre du projet s'élèvent à 18 121 €. Aussi, un report de 31 879 € a été constaté à la clôture de l'exercice.